

TERMES DE REFERENCE

Mission n°24SANIC894

I. Informations générales

| | | | | |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------------------|
| Intitulé de la mission | Tournage d'un documentaire sur le mandat de renforcement de capacités de l'Unité de Gestion de Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique (MSP) du Tchad effectué par le Dispositif d'Assistance Technique (DAT) d'Expertise France | | | |
| Composante(s) | VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme, RSS | | | |
| Thématique(s) | Gouvernance | | | |
| Identité du / des Bénéficiaire(s) | Unité de Gestion de Projets (UGP), Ministère de la Santé Publique (MSP) | | | |
| Pays d'intervention | Tchad | | | |
| Subventions FM concernées | Montant de la subvention | Période de la subvention | Note de performance | Date de la note de performance |
| | TCD-C-MOH : 55 058 147,37 euros | Janvier 2022 au 31 décembre 2024 | C5 | S1 2023 |
| Date estimée/souhaitée de démarrage de la mission | Janvier 2025 | | | |
| Contact Expertise France | Prénom NOM | Coordonnées | | |
| | Vanessa ALMENGOR | vanessa.almengor@expertisefrance.fr Tél : +33 1 73 08 29 11 | | |

II. Justification de la mission

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- Gouvernance démocratique, économique et financière ;
- Paix, stabilité et sécurité ;
- Développement durable, climat et agriculture ;
- Santé et développement humain

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l'expertise technique ainsi qu'une fonction d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

L'Initiative d'Expertise France est présente au Tchad depuis 2019 sous deux de ses modalités, via le canal Projet et le canal Expertise.

Le Tchad est un pays enclavé situé en Afrique centrale avec une superficie totale de 1,2 million de km² et une population projetée d'environ 17,3 millions d'habitants pour 2021, dont plus de la moitié ont moins de 18 ans (l'âge médian de la population totale est 16,1 ans).

La croissance démographique est de 3% par an, avec l'un des taux de fécondité les plus élevés de 5,6 naissances par femme (2020). Selon les données de la Banque mondiale, le Tchad a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde (1 140 pour 100 000 naissances vivantes), se classant deuxième après le Soudan du Sud. Entre 2000 et 2019, le niveau de l'indice de développement humain du Tchad a augmenté de 36%, passant de 0,293 à 0,398 – ce qui place le pays en 187^{ème} position sur 189 et fait qu'il demeure régulièrement classé parmi les derniers. En tant que pays à faible revenu, selon la classification de la Banque mondiale, le Tchad est aussi retombé en récession en 2020, avec une contraction du PIB estimée à 0,9 % par rapport au taux de croissance projeté avant la pandémie de 4,8 %.

Le système national de santé est géré à un niveau central avec 23 divisions régionales, 138 subdivisions de district et 1 652 unités périphériques. En raison de la forte implication des pouvoirs publics dans la lutte contre le terrorisme en Afrique occidentale et centrale, le budget national est dominé par les dépenses militaires (16 %) au détriment d'autres secteurs, notamment l'éducation (12 %) et la santé (4 %).

Le Dispositif d'Assistance Technique (ou DAT), mis en place par L'Initiative d'Expertise France (groupe AFD) depuis 2019, a pour mission de rendre l'Unité de Gestion de Projets (UGP) du MSP autonome dans la gestion efficace et efficiente des subventions extérieures dans le secteur de la santé et notamment celles du Fonds mondial (Paludisme, TB, VIH, et Renforcement du Système Sanitaire), de GAVI et de la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF). Afin d'accomplir cette mission, le DAT est doté d'un mandat évolutif.

Le DAT est composé de quatre Assistants Techniques internationaux résidents, positionnés par L'Initiative d'Expertise France auprès de l'UGP :

- Un Assistant Technique gouvernance, chef d'équipe
- Un Assistant Technique gestion des approvisionnements et des stocks (GAS)
- Un Assistant Technique audit, gestion financière et comptable
- Un Assistant Technique suivi-évaluation (S-E)

Aujourd'hui, L'Initiative souhaite donner de la visibilité au travail effectué par ces quatre experts et l'impact de leur travail sur les bénéficiaires de leur appui en matière de renforcement de capacités.

III. Objectif(s) et résultats attendus

1) Objectif général de la mission

Appuyer et accompagner le travail du DAT afin de valoriser le travail des quatre experts auprès du personnel de l'UGP, du MSP ainsi que d'autres parties prenantes tels que les programmes nationaux et les organisations de la société civile, entre autres.

2) Objectif(s) spécifique(s)

OS1 : Réaliser un documentaire qui racontera l'histoire des quatre experts qui font partie du DAT Tchad et comment leur travail a un impact sur la vie des autres. Le documentaire devra inclure des images lorsqu'ils sont en train de mener des activités liées au renforcement de capacités du personnel de l'UGP. Le documentaire aura une vertu pédagogique et communicante afin de valoriser l'action et les résultats des activités menées. Il devra valoriser les femmes et les hommes au sein d'UGP, des programmes nationaux, et de ceux et celles qui assurent la coopération nationale et internationale, ainsi que la voix des partenaires du terrain et des bénéficiaires.

Parmi les entretiens qui permettront d'alimenter le documentaire, des hauts cadres membres du MSP, notamment Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire Général, ainsi que Son Excellence l'Ambassadeur de la France au Tchad, devront faire partie du documentaire dans la mesure du possible. Le résultat devra donner accès à un ou deux documentaires qui pourront par la suite être facilement relayés sur les réseaux sociaux de L'Initiative d'Expertise France et sur d'autres plateformes.

OS2 : Si le contenu filmé le permettra, L'Initiative d'Expertise France vise également un documentaire d'une durée plus importante. Cette version sera relayée sur des plateformes telles qu'Arte et YouTube.

3) Résultats attendus

Le documentaire devra :

- Humaniser la notion d'expertise et de renforcement des capacités à travers les femmes et les hommes qui font concrètement au quotidien cette coopération,
- Valoriser les moments-clés, la rencontre entre les quatre experts, partenaires et les acteurs locaux afin d'incarner au mieux les notions d'échange de savoir-faire et de travail en collectif,
- Mettre en avant cet échange de savoir-faire, à travers les gestes de coopération et d'apprentissage dont chacun des acteurs du projet se nourrissent et qui font l'essence de nos interventions,
- Matérialiser l'expertise et le savoir immatériel de manière concrète.

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande à l'expert.e d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ce.tte dernier.e pour l'aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://initiative.expertisefrance.fr/thematique-transversale/genre-et-dssr/>).

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, l'expert.e définira en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

IV. Description de la mission

1) Grandes étapes et activités de la mission

Le / la cinéaste devra se rendre physiquement au Tchad afin de réaliser le documentaire.

Dans un premier temps, le documentaire devra chercher à expliquer, de façon très claire et humaine :

- Pourquoi le Tchad,
- Pourquoi des subventions du Fonds Mondial, de GAVI, de BMGF, entre autres,
- Pourquoi la création de l'UGP,
- Pourquoi l'appui de L'Initiative d'Expertise France à travers la création du DAT pour accompagner le personnel de l'UGP.

Par la suite, le documentaire visera à illustrer l'évolution du DAT depuis sa création en 2019 et quels sont les opportunités et défis actuels auxquels l'UGP et le MSP doivent faire face, notamment avec le démarrage en janvier 2025 de la nouvelle subvention du Fonds mondial (GC7) sur le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA.

Il sera essentiel de montrer comment le travail des quatre experts résidentiels a contribué à l'amélioration de la prise en charge de ces trois maladies au Tchad grâce au renforcement de capacités des femmes et des hommes qui font partie de l'UGP. Pour cela, des tournages avec le personnel de l'UGP, des bailleurs, des partenaires, des bénéficiaires, et d'autres acteurs clés à N'Djamena et en dehors de la capitale devront avoir lieu afin de rendre le documentaire le plus complet possible.

Concernant la phase de post production, le / la cinéaste devra assurer une harmonie entre les sous-titres (en français et en anglais) et les voix, les sons, et les mouvements.

Une première version du mini documentaire devra être partagé avec L'Initiative huit semaines après le départ du / de la cinéaste du Tchad. Des échanges par visio conférence et par mail auront lieu entre le / la cinéaste et son interlocuteur auprès de L'Initiative afin d'assurer la communication et la traçabilité des échanges éventuels.

2) Livrables attendus

Un documentaire de courte durée (entre 10 et 15 minutes) entre un expert du DAT, le personnel de l'UGP, un partenaire qui travaille ou a travaillé avec le DAT, et un.e bénéficiaire des subventions en cours afin d'humaniser la notion d'expertise et de renforcement de capacités.

Si le contenu filmé le permettra, un deuxième documentaire de plus longue durée (entre 15 et 24 minutes) sera apprécié, toujours entre un expert du DAT et un partenaire qui travaille ou a travaillé avec le DAT, le personnel de l'UGP, et un.e bénéficiaire des subventions en cours, ou tout autre acteur qui puisse mieux illustrer le caractère humain derrière le renforcement de capacités réalisé par les quatre experts du DAT.

Dans la mesure du possible, la parité au sein des témoignages doit être respectée (par exemple, 10 témoignages de femmes et 10 témoignages d'hommes). L'équilibre entre experts/partenaires et bénéficiaires doit également être respecté.

Point d'attention sur le documentaire :

- Être vigilant.e au volet paritaire au maximum,
- Ne pas matérialiser un rapport hiérarchique entre les experts et/ou partenaires et les bénéficiaires,
- Ne pas filmer ou mettre trop en valeur des enfants.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France et l'expert.e

Dans le cadre de cette mission, Expertise France garantira la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission et organisera des points de suivi réguliers à minima avec le / la cinéaste en amont et tout au long de la mission ;

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, les personnes référentes suivantes seront mises en copie de tous les échanges importants entre le / la cinéaste, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

- **Mme Vanessa Almengor** – Cheffe de Projet
L'Initiative, Département Santé / Expertise France, Paris
Mail : vanessa.almengor@expertisefrance.fr

- **Bruno Leprêtre** - Coordinateur Communication
L'Initiative, Département Santé / Expertise France, Paris
Mail : bruno.lepretre@expertisefrance.fr

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

Le / la cinéaste se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à N'Djamena, Tchad en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (le Conseiller Régional de Coopération en Santé / l'Attaché de coopération / le COCAC) et le point focal du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD).

3.3. Redevabilité

Le / la cinéaste rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits en faveur du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès de ce dernier la validation finale de ces derniers.

3.4 Droits

L'auteur du documentaire nous cède les droits selon les modalités suivantes :

- L'utilisation des images réalisées dans l'ensemble des produits réalisés par Expertise France, dans les actions de communication et de valorisation scientifique et technique, diffusés à titre gratuit ou payant ; qu'ils soient édités soit par Expertise France seul, soit dans le cadre de coéditions, soit confiés à un éditeur ou tout autre structure habilitée par Expertise France ;
- La diffusion gratuite de ces images en tant que telles par Expertise France à des tiers.

L'auteur déclare céder à Expertise France les droits de reproduction et de représentation suivants :

- Le droit d'enregistrement, de reproduction, de représentation et de diffusion, de tout ou partie de chaque image, sur toute forme de supports réalisés ou édités par Expertise France et diffusés quels que soient le nombre, le format ou la norme de son support ;
- Le droit d'utiliser ces images, en tant que telles ou intégrées à des programmes informatiques utilisés localement ou en réseau (notamment dans des sites web et le réseau Internet ou par tout réseau similaire – quel que soit son nom commercial) et ce, quel que soit le nombre de sites sur lequel les images sont utilisées ;
- Le droit pour Expertise France à retoucher ces images (recadrage).

Ces droits sont cédés pour 5 années minimum et valables dans le monde entier.

V. Organisation logistique et modalités d'exécution

Afin de récolter tous les contenus le/la cinéaste devra se rendre dans les endroits suivants :

- N'Djamena, Tchad (5-7 jours) ;

- Formations sanitaires d'un ou deux districts au Tchad qui seront choisis en amont et de façon conjointe avec le MSP (5-8 jours) ;

Durée totale : environ 10-15 jours sur place.

Planning de la diffusion du documentaire

La diffusion du documentaire est envisagée pour la fin mai 2025. Cette diffusion fera l'objet d'un cahier des charges détaillé comprenant les volets technique, logistique et communicationnel de l'évènement : identification et réservation des salles, organisation des vernissages, et de la communication.

VI. Organisation logistique et modalités d'exécution

Les compétences et expériences requises sont les suivantes :

Documentaire

- Expérience confirmée (minimum 5 ans) dans la réalisation de reportages sur des thématiques liées au développement international, à la santé publique ou aux crises humanitaires
- Portefeuille démontrant une capacité à produire des images narratives et engageantes, tout en respectant la dignité des bénéficiaires

Réalisation et production vidéo

- Expertise dans la production de films courts ou moyens formats (10 à 45 minutes), avec maîtrise des outils techniques (caméras, drones, logiciels de montage)
- Expérience avérée dans toutes les étapes de production : scénario, tournage, montage, mixage et sous-titrage

Interviews et narration

- Capacité à mener des interviews en français, avec sensibilité culturelle et aptitudes à intégrer des récits personnels dans un film ou un reportage

Expérience terrain

- Expérience dans des contextes similaires (Afrique subsaharienne ou pays en développement), avec aptitude à travailler dans des conditions logistiques contraignantes

Connaissance des enjeux internationaux

- Familiarité avec les thématiques de santé mondiale, de coopération internationale ou de développement

Expérience professionnelle spécifique

Une expérience professionnelle dans le pays est souhaitable.

VII. Réception des réponses

Nous attendons une proposition technique et financière, en français ou en anglais, pour le 10 janvier 2025.

L'offre devra se composer de documentaires (de courte et / ou de longue durée) que le / la cinéaste a déjà réalisé ainsi que tout autre matériel complémentaire réalisé par le / la cinéaste qui montrera sa compréhension du besoin.

VIII. Budget

La proposition budgétaire du / de la cinéaste devra inclure la location du matériel éventuel ainsi que les coûts de post production.

Les frais de déplacement entre le lieu de départ et le Tchad et les frais une fois sur place (logement, per diem, transports terrestre et / ou aérien entre N'Djamena et le.s district.s sanitaire.s) seront couverts par Expertise France.

Sauf indication contraire d'Expertise France, le / la cinéaste sera responsable d'organiser les aspects logistiques de sa mission (demande de visa, réservation d'hôtel, billets d'avion, etc.).